

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2025

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -
(N° 856)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE803

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° CE|748 de M. Dive

ARTICLE 2

Au onzième alinéa, supprimer les mots :

« de semences traitées avec ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de repli.

Tous les modes d'utilisation des néonicotinoïdes génèrent une contamination persistant des cultures suivantes, de la flore sauvage, des sols et de l'eau.